



« LA GAZETTE DE L' ARBITRAGE »

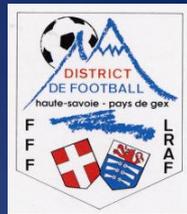
District de Football Haute-Savoie & Pays de Gex
N° 11 - OCTOBRE 2015

« Si vous ne pouvez exceller par le talent, alors triomphez par l'effort »
Dave Weinbaum





SOMMAIRE



1. Editorial du Président de la Commission de l'Arbitrage.
2. Composition CDA 2015.2016.
3. Etat des effectifs FFF et LIGUE..
4. « Coup d'œil dans le rétro ».
5. L' agenda de la saison.
6. La Commission de Prévention.
7. Information technique.
8. La nouvelle grille d'observation des arbitres.
9. Les désignations et le rapport disciplinaire.
10. Le référent en arbitrage des clubs.
11. La formation continue.
12. Infos diverses.
13. Les perles de nos sportifs.
14. La question Quizz.
15. La photo humoristique.





EDITORIAL DU PRESIDENT DE CDA

1

Stéphane CROMBET



C'est reparti pour une nouvelle saison ! Après une trêve estivale qui vous aura permis à tous et toutes de « recharger les batteries », après notre traditionnelle Assemblée Générale, après les tests physiques, place maintenant au terrain et à sa réalité !

Le regard des joueurs, des entraîneurs, des dirigeants, et des spectateurs sera de nouveau braqué sur vous. Il est donc fondamental de prendre conscience de l'image que vous allez leur adresser ; Cela implique une condition physique irréprochable, un placement judicieux près de l'action, alliés à la lucidité d'une bonne application des lois du jeu et une cohérence de tous les instants. Par votre arbitrage vous contribuez à faciliter le jeu et valoriser la technique des équipes et des joueurs.

Alors, tous les acteurs accepteront vos décisions, à condition qu'elles soient empreintes de certitude, de sérénité et de justesse.

Tous ces éléments constituent le noyau central de l'image véhiculée par l'arbitre, mais il est aussi nécessaire pour chacun d'entre vous de prendre en compte votre comportement en dehors du terrain: Arrivée à l'heure, politesse, courtoisie, échange informel....

Tout arbitre estime à juste titre, avoir droit au respect sur et en dehors du terrain, mais on ne comprendrait pas qu'en contre partie celui-ci n'agisse pas de la même manière vis-à-vis de ses propres collègues, de tous les membres d'un club, mais également des personnes en charge de gérer vos désignations, et également votre carrière : c'est aussi ça, avoir une personnalité positive !

Je vous souhaite à tous et toutes, une excellente saison et que, à travers vos prestations, vous fassiez honneur à notre district.

Stéphane CROMBET



District de Football De Haute-Savoie et du Pays de Gex
4 rue des Verchères, BP 428, Ville La Grand
74108 ANNEMASSE CEDEX

Téléphone : 04 50 84 10 84 Télécopie : 04 50 84 10 85
Email : district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

POUR TOUS CONTACTS AVEC LA CDA
REUNION LE LUNDI entre 15H00 / 19H00 de préférence
Numéro direct au 04 50 84 10 81
Mail CDA : arbitres@hautesavoie-paysdegex.fff.fr



CROMBET Stéphane

Président de CDA

Tél portable: 06 23 89 16 52

Tél district: 04 50 84 10 81

arbitres@hautesavoie-paysdegex.fff.fr



ADOBATI Ivan

Responsable des désignations U15

Tél portable : 06 72 29 96 40

ivan.adobati@hotmail.fr



ALLARD Denis

Responsable du partenariat et communication

Tél domicile : 04 50 60 61 82

Tél portable : 06 08 40 41 67

denis.allard@yahoo.fr



CHEVRIER Philippe

Représentant des arbitres en Com de Discipline

Tél domicile : 04 50 35 84 37

Tél portable : 06 48 82 37 17

philippe-p.chevrier@laposte.net



DESSAUX Michel

Désignations seniors

Tél portable : 06 60 54 46 43

michmich74000@hotmail.com



LUTZ Laurent

Désignations jeunes Ligue, U19, U17

Tél portable : 06 60 69 43 34

Tél travail : 06 08 91 42 16

llutz@orange.fr



DO COITO Fernand

Responsable suivi des arbitres

Tél portable : 06 80 02 53 45

fernand.vivi@sfr.fr



MOREAU Patrick

Responsable du suivi des tutorats jeunes arbitres

Tél domicile : 04 50 72 76 01

Tél portable : 06 76 47 38 68

patrick-033@hotmail.fr



DREVAULT Jean-Paul

Désignations Observateurs Seniors

Tél domicile : 04 50 72 02 85

Tél portable : 07 81 15 69 81

jean-paul.drevault@laposte.net



RADICE Thierry

Président de la CDDRF

Tél portable : 06 09 45 33 71

thierry.radice@neuf.fr



JACQUET Thierry

Représentant des arbitres en Com d'Appel

Tél domicile : 04 56 49 29 64

Tél portable : 06 41 84 01 28

tjyjacquet@orange.fr



MENAND Jérôme

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage

Tél portable: 06 82 08 08 80

Tél District: 04 50 84 10 81

ctda74@hotmail.fr



ÉTAT DE NOS EFFECTIFS

3

« FFF et LIGUE »

NOS ARBITRES et ASSISTANTS FFF

1 Arbitre F3:

Willy DELAJOD.

2 Arbitres F4:

Rémi LANDRY, Michael LELEU.

1 Arbitre Assistant F2:

Cyril MUGNIER.

1 Arbitre Assistant F3:

Maxime ALLARD.

1 JAF:

Arnaud MILANESE.

4 Candidats JAF:

Adrien DUPERRIER-SIMOND, Romain PERPINAN,
Vincent RICHER, Pédro VALENTE LOPES.

NOS ARBITRES et ASSISTANTS LIGUE

2 Arbitres L1:

Michael DELALEX, Emmanuel FEVRIER.

5 Arbitres L2:

Ivan ADOBATI, Guillaume BAILLEUL, Moustapha BENZEKRI,
Romain GENOUD, Ziya KARACAM.

1 Arbitre Assistant L2:

Tamer MAKINE.

13 Arbitres L3:

Halil ATAR, Kamel BELACHIA, Arnaud BOURGEOIS,
Michel COLLOMBAT, Florian COROLLEUR, Pascal DUBOUILH,
Farid EL ARKOUBI, Pierre-Alain GEX, Antoine LAVILLE, Michael LOUIS,
David PERRIN, Sébastien RADICE, Adnan SADRIJA.

2 Candidats L3:

Guillaume KUHN, Mike MOMONT.

2 Arbitres Assistants L3:

Olivier BLIN, Emmanuel CALDERON.

6 JAL:

Antoine BLANCHET, Brice BROSSETTE, Louis GADDI,
Marius MARTINEZ, Muhamed SOFTIC, Ismail ZIREK.

4 Candidats JAL:

Florian DUJARDIN, Brian GALLEY, Jérémy KOEHLER, David TEDESCO.

2 Pré-Ligue:

Pierre CLARET, Alexis MASSON.



« COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO »

4

Retour sur les actions de début de saison



RENCONTRES EPA

Samedi 29 août 2015 à Archamps
Compte-rendu en rubrique « prévention »



TESTS PHYSIQUES WERNER HELSEN

Samedi 12 septembre 2015 à Cluses
Compte-rendu en rubrique « arbitrage »



FORMATION DES OBSERVATEURS

Vendredi 4 septembre 2015 au District
Compte-rendu en rubrique « arbitrage »



FORMATION ARBITRES-ASSISTANTS

Samedi 19 septembre 2015 à Vétraz-Monthoux
Compte-rendu en rubrique « arbitrage »



AG DES ARBITRES

Dimanche 6 septembre 2015 à Ville La Grand
Compte-rendu en rubrique « arbitrage »



FORMATION ARBITRES BÉNEVOLES

18 et 26 septembre 2015 au District



RENCONTRES TUTORAT

Samedi 11 septembre 2015 au District
Compte-rendu en rubrique « arbitrage »



FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

Samedi 3 octobre 2015 au District
pour les arbitres D1



L' AGENDA DE LA SAISON

A retenir...

5

FORMATION REFERENTS

Mardi 06/10/15
Mercredi 7/10/15

de 19h00 à 21h00
de 19h00 à 21h00

ARGONAY
DISTRICT

FORMATION CONTINUE 1^{er} cycle

Mercredi 21/10/15
Jeudi 22/10/15
Vendredi 23/10/15
Lundi 02/11/15

de 19h00 à 21h00
de 19h00 à 21h00
de 19h00 à 21h00
de 19h00 à 21h00

CHILLY
MARGENCEL
ST PIERRE
DISTRICT

VALIDATION TUTORAT

Samedi 12/12/15
Samedi 11/06/16

de 8h30 à 12h00
de 8h30 à 12h00

Lieu à déterminer
Lieu à déterminer

STAGES HIVERNAUX

Arbitres D4
Arbitres D2/D3
Arbitres D1/AA
Arbitres D5
JAD
Arbitres D5

Samedi 30/01/16 de 8h00 à 12h00
Samedi 31/01/16 de 14h00 à 18h00
Dimanche 31/01/16 de 8h30 à 17h00
Vendredi 05/02/16 de 19h00 à 22h30
Samedi 06/02/16 de 8h30 à 12h00
Samedi 06/02/16 de 14h00 à 18h00

Lieu à déterminer
Lieu à déterminer



LA COMMISSION DE PRÉVENTION

6

« Ensemble vers un nouvel esprit sportif »

1

Grille d'évaluation de la sportivité
A remplir à l'issue de chaque rencontre par les arbitres.



**Port obligatoire des brassards
pour accéder aux bancs de touche !**

(Article 21 RG du District)



Debriefing d'après-match
EXCELLENCE
PROMOTION D'EXCELLENCE



L'entraîneur renseigné sur la feuille doit obligatoirement être présent au coup d'envoi et durant toute la rencontre.

L'arbitre devra noter: P (présent), A (absent)



TECHNIQUE ET ARBITRAGE

7

La redondante thématique des mains – par Benoit BASTIEN (Arbitre international)



Il n'y a pas un match sans qu'on entende un joueur, un dirigeant, ou un spectateur s'égosiller :

« OH MONSIEUR L'ARBITRE, IL Y A MAIN LÀ ...! »

Pour bon nombre de pratiquants, à partir du moment où il y a eu contact entre le ballon et la main, il y a faute ! Or un contact bras-ballon n'est pas systématiquement sanctionnable car comme le rappelle la loi 12, un coup franc direct et un coup de pied de réparation ne seront accordés que lorsqu'un joueur touche délibérément le ballon de la main, à l'exception bien sûr du gardien de but dans sa propre surface de réparation.

Derrière le mot « main » il faut y voir plus que la partie du corps qui va du poignet au bout des doigts : car dans le règlement du football, on y associe également l'avant-bras et le bras.

Par conséquent lorsque le ballon entre en contact avec une partie du corps située entre les doigts et l'épaule du joueur, celui-ci peut être sanctionné au regard de la loi 12 si l'arbitre considère que ce contact est intentionnel.

Toucher le ballon délibérément de la « main » est donc sanctionnable.

Si percevoir le contact entre le ballon et la main, l'avant-bras ou le bras du joueur ne présente pas de grosse difficulté d'analyse pour l'arbitre, sa tâche se complique en revanche lorsqu'il va s'agir de définir si ce contact est délibéré ou non.

En effet, comment connaître l'intention d'une personne sans être relié à son cerveau ? Mission impossible de prime abord !! Mais c'est bien dans ce genre de situation délicate à juger que l'on va pouvoir évaluer le degré d'analyse d'un arbitre. Car s'il est impossible de connaître l'intention réelle d'un joueur de manière cérébrale, il est néanmoins possible de le deviner par analyse de son langage corporel. L'arbitre ne doit pas oublier que le corps humain ne fait que traduire et réaliser nos intentions.

Ainsi, par exemple, si je veux exprimer un sentiment de joie, je vais sourire et donc mon faciès va s'illuminer.

Si je veux ouvrir une porte, mon bras va s'éloigner de mon corps et ma main va venir saisir la poignée.

Tous ces exemples pour rappeler l'importance que l'on doit accorder à l'observation du comportement du joueur pour juger de son intention sur une phase de jeu.



TECHNIQUE ET ARBITRAGE

7

La redondante thématique des mains – par Benoit BASTIEN (Arbitre international)

Dans le cas d'un contact « mains-ballon », l'arbitre va devoir se poser une première question pour définir si ce contact est volontaire ou non:

Y A-T-IL EU UN MOUVEMENT DE LA « MAIN » VERS LE BALLON ?

Si oui alors le joueur doit être sanctionné car le bras ne peut se déplacer sans intention.

A l'inverse si c'est le ballon qui est venu à la main le caractère intentionnel ne peut être reconnu

....sauf si... car il y a un cas particulier, cette exception qui vient du fait que les joueurs ont fait évoluer leurs manières de défendre pour augmenter leurs chances de contrôler le ballon ou de l'intercepter.

En sachant que le caractère intentionnel ne pouvait être admis lorsque leurs membres supérieurs ne faisaient pas de mouvement en direction du ballon, certains joueurs se sont mis à défendre les « bras en croix » afin d'augmenter leur surface corporelle et donc leurs chances de stopper le ballon sur une frappe adverse par exemple.

Dans le cas où le joueur n'a fait aucun mouvement de bras vers le ballon, l'arbitre devra donc se poser une seconde question pour déterminer le caractère intentionnel du contact perçu:

LA POSITION DES BRAS ÉTAIT-ELLE NATURELLE ?

Par conséquent un joueur se tenant les bras très largement décollés du corps, de surcroît au-dessus de la tête, laisse ainsi paraître son intention de stopper le ballon de manière illicite. Son intention se traduisant par ce genre de posture inadaptée, l'expose alors à être sanctionné d'un coup franc direct ou d'un penalty si le contact se produit dans la surface de réparation.

Les contacts « mains-ballon » sont toujours très brefs ce qui rend leur lecture délicate. Il est donc très important pour un arbitre de les anticiper afin de ne pas être surpris et donc de ne pouvoir être en mesure de les analyser correctement.

Lors des phases de jeu arrêté, il est indispensable, notamment dans le cas des coups francs aux abords de la surface, de faire de la prévention auprès des joueurs constituant le mur défensif. Il est en effet courant dans ce genre de situation de voir les joueurs placer leurs bras dans un premier temps au niveau de leurs visages avant de les placer au-dessus de leurs têtes, priorisant ainsi leurs chances de stopper le ballon plutôt que de se protéger le visage.

Si vous avez déjà la réponse à votre question avant que le contact ne se produise alors vous pourrez décider avec certitude et croyez moi :

Qu'est-ce que c'est agréable d'avoir des certitudes !! Bonne anticipation et bon analyse à tous



LA NOUVELLE GRILLE D'OBSERVATION

« Plus simple et plus lisible »

8

QUALITES ATHLETIQUES AU SERVICE DU JEU

Activité et condition physique / Endurance
Changement de rythme en adéquation avec l'évolution du jeu
Placements sur remises en jeu
Occupation adaptée de l'aire de jeu (diagonale) et anticipation
Utilisation des différents styles de courses (courses à reculons, aisance)

COMPETENCES TECHNIQUES

Application des lois du jeu et exécution des remises en jeu (ballons arrêtés, murs, Coup Franc, Rentrée de Touche)
Détection des fautes
Application de l'avantage
Lisibilité des décisions (Signalisations claires)
Protection des joueurs (semelles, coudes, tacles)
Coup de sifflet net et sans équivoque (tonalité, sonorité)
Procédures des remplacements et des joueurs blessés

COMPETENCES DISCIPLINAIRES

Prévention et dissuasion par le Rappel à l'Ordre
Procédure de délivrance des sanctions disciplinaires
Utilisation d'une manière cohérente et pertinente des sanctions disciplinaires (Avertissement / Exclusion)

PERSONNALITE ET MANAGEMENT

Autorité naturelle (se faire respecter sans autoritarisme)
Collaboration avec les assistants
Courage et prise de responsabilités
Relationnel avec le délégué, les dirigeants, les capitaines (consignes), les joueurs, l'observateur
Devoirs administratifs

LES OBSERVATEURS DU DISTRICT

**Philippe CHEVRIER, Stéphane CROMBET,
Jean-Paul DREVAULT, Raymond EXCOFFIER
Louis GIMENEZ, Thierry JACQUET, Kader KHIARI,
Jérôme MENAND, Michel RICHARD.**

+

Les arbitres de la FFF et de LIGUE

Appréciation finale

16,50 et + = arbitrage excellent

15,00 à 16,45 = arbitrage conforme

13,50 à 14,95 = arbitrage à améliorer

12,00 à 13,45 = arbitrage insuffisant

NOTE : / 20



RAPPELS DES PROCÉDURES

9

Désignations et rapport disciplinaire

DESIGNATIONS

1. Votre désignation est indiquée sur votre compte « mon compte FFF ».
2. Vous devez le consulter obligatoirement le vendredi après 12h (heure de fermeture du district pour le week-end) car une modification de dernière minute est toujours possible !
3. Seuls les appels exceptionnels pour motifs graves : maladie , accident ... pourront faire l' objet d' un appel auprès du désignateur sous réserve de l'envoi d'un justificatif dans les 24 heures (certificat médical ...).
4. Pour toutes autres raisons : il n' y aura pas de changement de votre désignation et votre absence fera l'objet d'une sanction administrative.
5. En cas d' indisponibilité vous devez impérativement la saisir sur votre compte « mon compte FFF » 15 jours auparavant : toute autre mode d' information d' indisponibilité ne sera pas pris en compte !!!

RAPPORT DISCIPLINAIRE

1. Le rapport pour la commission de discipline: comment le rédiger voir la Gazette N° 3 de septembre 2011.
2. Rapporter les faits et les paroles exactes sans les commenter et sans les interpréter(il ne vous appartient pas de dire si les paroles que vous rapporter sont des grossieretés, des injures, etc..., ou des propos racistes ... c'est la commission de discipline qui les qualifiera et non vous !
3. Les arbitres qui rencontrent des difficultés de rédaction de leur rapport peuvent solliciter en toute confidentialité un membre de la CDA qui les aidera
4. La présence de l'arbitre est obligatoire lorsqu'il est convoqué en commission de discipline. (toute absence fera l' objet d'une sanction administrative)

Merci de respecter le travail considérable des BENEVOLES :
un minimum de respect et de discipline s' impose !



LE RÉFÉRENT EN ARBITRAGE DU CLUB

10

Quelques missions...

ACCUEILLIR les nouveaux arbitres (présentation du Club et de son fonctionnement, des dirigeants et des installations, rencontre avec les autres arbitres du Club) .

ASSISTER les arbitres dans leurs démarches administratives : renouvellement des licences en conformité avec le statut de l'arbitrage, aptitude médicale de ses arbitres.

RECUEILLIR ET ANALYSER les expériences des arbitres.

ORGANISER l'arbitrage des matchs dans son club chaque week-end.

INFORMER chaque week-end sur les désignations des arbitres du club.

PARTICIPER à la détection et au recrutement de nouveaux candidats arbitres.

ORGANISER le transport et l'accompagnement (coaching) des jeunes arbitres le week-end.

PROPOSER une formation pédagogique, en collaboration avec les arbitres, sur l'arbitrage, les lois du jeu, la feuille de match, auprès des dirigeants, joueurs, éducateurs et capitaines des différentes catégories.

ASSISTER les arbitres, les dirigeants d'équipe lors de problèmes rencontrés le week end (aide à la saisie de la feuille de match, saisie de réserves, qualification de certains joueurs, etc ...)

ACCOMPAGNER l'arbitre lors de convocations devant les instances disciplinaires du centre de gestion (après leur accord).

ASSURER le suivi et le renouvellement des équipements des arbitres (tenues, etc ...) et d'arbitrage (sifflets, drapeaux de touche, chronomètres, etc ...).

OEUVRER à la valorisation des arbitres au sein du club (AG, etc, ...).

LA FORMATION CONTINUE

Rencontre avec Jérôme MENAND - CTDA

11



POURQUOI FAIRE DE LA FORMATION CONTINUE ?

Avec un peu de recul sur le plan de formation des arbitres du District, le constat était mitigé dans la mesure où nous n'avions qu'une seule occasion de faire véritablement de la formation, c'était le stage annuel.

QUELS OBJECTIFS ?

A mon sens 2 objectifs majeurs, le 1^{er} purement technique étant de faire progresser l'ensemble de nos arbitres.

Le 2^{ème} plus humain est de rencontrer nos arbitres plusieurs fois dans la saison afin de connaître au mieux leurs difficultés mais également de passer un moment de convivialité entre collègues.

QUI EST CONCERNÉ ?

Depuis cette saison, tous les arbitres du District (D1/D2/D3/D4/D5/AA/JAD) et les observateurs d'arbitres.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Nous organisons depuis 3 ans maintenant 2 cycles de formation par secteur dans la saison.

Un premier sur octobre/novembre et un second en avril/mai.

Y A T-IL DES SUJETS OU DES THÈMES SPÉCIFIQUES ?

Les formations proposées s'appuient soit sur un module théorique, soit sur un module pratique.

Cette saison, nos formations seront principalement axées sur l'accomplissement de la fonction d'arbitre assistant qui ressort comme étant une lacune chez nos officiels.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES PAR LES ARBITRES ?

Ce sont essentiellement des questions pratiques liées au terrain et à l'accomplissement de leur fonction au quotidien.

QUEL RÉSULTAT ET QUEL BILAN SUR CES DERNIÈRES ANNÉES ?

Un bilan tout d'abord chiffré avec environ 80 arbitres qui participent régulièrement à ce type de regroupement.

Ensuite, nous pouvons constater une envie réelle de nos officiels à vouloir se former davantage.



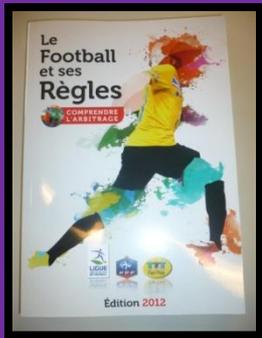


INFOS DIVERSES

12

« En vrac... »

LE LIVRE « LE FOOT ET SES RÈGLES »



est disponible à la vente
au prix de 27 euros
au siège du District

CARNET ROSE

La CDA félicite:

Guillaume BAILLEUL

David BALISTRERI

Michael LIECHTI

pour la naissance de leurs enfants

COMMUNICATION ADMINISTRATIVE

Pour toutes correspondances avec le district et/ou
la Commission de l'arbitrage, veuillez utiliser
l'adresse mail suivante:

district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

N'oubliez pas de préciser
votre nom, prénom, numéro de licence, n° match,
date du match, catégorie du match, ...

ILS ARRIVENT CHEZ NOUS...

CARRE Hugo - Ligue de Picardie

DUBOUILH Pascal - Ligue d'Aquitaine

Bienvenue dans notre District...



LES PERLES DE NOS SPORTIFS

13

« A méditer »

« L' Allemagne est une équipe très dure à jouer, surtout qu'ils ont 11 internationaux en ce moment ! »

Steve LOMAS

« Je suis venu à Nantes, il y a 2 ans et c'est pareil aujourd'hui, mis à part que tout est différent...! »

Kevin KEEGAN

« Je ne suis pas superstitieux. Je fais juste certaines choses parce que j' ai peur que quelque chose se passe si je ne les fais pas ...! »

Michael OWEN

« Nous n' avons pas marqué de buts, mais le football ce n'est pas juste marquer! C'est gagner qui compte »

Alan SHEARER

« J'aimerais bien jouer dans un club Italien, comme Barcelone ...! »

Mark DRAPER

« Les cérémonies du « Hall of Game » auront lieu les 31 et 32 Juillet prochains....! »

Ralph KINER

« - Selon vous qui va gagner le prochain Euro ? - Je vois bien le Brésil! »

Rafik SAIFI

« Je dois beaucoup à mes parents, en particulier à mon père et à ma mère ...! »

Greg NORMAN

« Les Polonais sont bons jusqu'à 70 mètres dans leur camp...! »

Frank LEBOEUF

« On a maîtrisé le match à 99%, ce sont les 3% restants qui nous ont été fatals ...! »

Ruud GULLIT



LA QUESTION QUIZZ

14

« A vous de juger »

L'équipe « A » inscrit 11 joueurs et 2 remplaçants. Un 3^{ème} remplaçant arrive à la mi-temps. Pourra-t-il jouer ?

A°) Non parce qu'il n'était pas inscrit sur la feuille de match au coup d'envoi de la rencontre.

B°) Oui, il sera inscrit avant de donner le coup d'envoi de la seconde période.

C°) Oui, si le capitaine adverse est d'accord qu'il soit inscrit.

REPONSE A



No comment !!!!



« LA GAZETTE DE L'ARBITRAGE »

Nous restons à votre écoute.....

**N'hésitez pas à nous transmettre des sujets, des infos, des articles,
pour enrichir et faire vivre cette publication.**

Votre contact: denis.allard@yahoo.fr

